



Communiqué commun du 13 Octobre 2016

Compte tenu de l'évènement pluvio-orageux en cours et pour éviter toute ambiguïté ou mauvaise interprétation du mouvement en cours, les personnels à double statut souhaitant renforcer les effectifs de gardes et/ou équipes spécialisées peuvent le faire.

La réponse opérationnelle doit prévaloir sur le sentiment de colère.

Bonne réception et bonne fin de journée.

Les Organisations Syndicales